



Organisation  
Mondiale  
de la Santé  
Animale

World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

73 SG/12/CS2 A

Original : anglais  
août/septembre 2004

## RAPPORT DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DES NORMES BIOLOGIQUES

Paris, 31 août – 2 septembre 2004

La Commission des normes biologiques de l'OIE s'est réunie au siège de l'OIE du 31 août au 2 septembre 2004. Le Docteur Alejandro Schudel, chef du Service scientifique et technique, s'exprimant au nom du Directeur général de l'OIE, le Docteur Bernard Vallat, a accueilli les membres de la Commission, le Professeur Steven Edwards, Président, le Docteur Beverly Schmitt, Vice-Président et le Docteur Anatoly Golovko, Secrétaire général, ainsi que les autres participants, le Docteur Adama Diallo, représentant le Centre collaborateur de l'OIE pour les méthodes ELISA<sup>1</sup> et les techniques moléculaires appliquées au diagnostic des maladies animales, AIEA<sup>2</sup>, Vienne, Autriche, et le Docteur Peter Wright, Président du Groupe ad hoc de l'OIE sur les tests de recherche des protéines non structurales pour le diagnostic de la fièvre aphteuse.

Dr Schudel a souligné combien il est important de créer des procédures opératoires standard dans le cadre de la nouvelle Procédure OIE pour la validation et la certification des épreuves de diagnostic des maladies animales infectieuses.

Il a ensuite déclaré que la Commission devait être informée des travaux des autres Commissions spécialisées de l'OIE afin de renforcer sa collaboration avec celles-ci, notamment avec le Groupe ad hoc sur les banques d'antigènes et de vaccins contre la fièvre aphteuse organisé sous l'égide de la Commission scientifique de l'OIE pour les maladies animales. Enfin, il a souligné le rôle clé du réseau d'experts de l'OIE et la nécessité que la Commission s'emploie à aider l'OIE à améliorer les capacités des Laboratoires de références et des Centres collaborateurs de l'OIE.

L'ordre du jour et la liste des participants figurent respectivement dans les annexes I et II.

### 1. Laboratoires de référence et Centres collaborateurs de l'OIE

#### 1.1. Nouvelles candidatures au statut de Centre collaborateur et de Laboratoire de référence :

*Centre collaborateur de l'OIE pour la recherche et la formation en matière de diagnostic et de systèmes de surveillance des maladies animales*

La Commission a reçu une demande de création d'un Centre collaborateur de l'OIE pour la recherche et la formation en matière de diagnostic et de systèmes de surveillance des maladies animales à l'International EpiLab de l'Institut danois de recherche alimentaire et vétérinaire, Søborg, Danemark. La Commission recommande l'acceptation de cette candidature.

1 ELISA : méthode immuno-enzymatique

2 AIEA : Agence internationale de l'énergie atomique

*Centre collaborateur de l'OIE pour la sécurité sanitaire des aliments, le diagnostic et le contrôle des maladies animales en Europe de l'Est, en Asie centrale et en Transcaucasie*

Le Centre collaborateur de l'OIE pour le diagnostic et le contrôle des maladies animales en Europe de l'Est, en Asie centrale et en Transcaucasie, Moscou, Russie, a demandé que son titre soit modifié pour devenir « Centre collaborateur de l'OIE pour la sécurité sanitaire des aliments, le diagnostic et le contrôle des maladies animales en Europe de l'Est, en Asie centrale et en Transcaucasie ». Les nouvelles activités seront intégrées au mandat du Centre collaborateur existant. La Commission accepte cette proposition.

*Centre collaborateur de l'OIE pour le diagnostic, l'épidémiologie et le contrôle des maladies animales en régions tropicales*

Le Centre collaborateur de l'OIE pour le diagnostic et le contrôle des maladies animales en régions tropicales, CIRAD-EMVT<sup>3</sup>, Montpellier, France, a demandé que son titre soit modifié pour devenir « Centre collaborateur de l'OIE pour le diagnostic, l'épidémiologie et le contrôle des maladies animales en régions tropicales ». Les nouvelles activités seront intégrées au mandat du Centre collaborateur existant. La Commission accepte cette proposition.

La Commission recommande l'acceptation des candidatures suivantes au statut de Laboratoire de référence de l'OIE :

*Laboratoire de référence de l'OIE pour l'influenza aviaire hautement pathogène et la maladie de Newcastle*

National Reference Laboratory for Highly pathogenic avian influenza and Newcastle disease, Institute of Diagnostic Virology, Federal Research Centre for Virus Diseases of Animals (BFAV), Insel Riems, Boddenblick 5a, 17493 Greifswald – Insel Riems, ALLEMAGNE.  
Tél : (+41) 383.517.152 ; Fax : (+41) 383.517.151 ; E-mail: ortrud.werner@rie.bfav.de  
Expert de référence désigné : Dr Ortund Werner.

*Laboratoire de référence de l'OIE pour la brucellose*

National Veterinary Reference Laboratory for Brucellosis, Institute of Bacterial Infections and Zoonoses, Federal Research Centre for Virus Diseases of Animals (BFAV), Jena, Naumburger Str. 96a, 07743 Jena, ALLEMAGNE.  
Tél : (+41) 3641.804.324 ; Fax : (+41) 3641.804.228 ; E-mail: k.sachse@jena.bfav.de  
Expert de référence désigné : Dr Konrad Sachse.

*Laboratoire de référence de l'OIE pour la rhinotrachéite infectieuse bovine/vulvovaginite pustuleuse infectieuse*

National Reference Laboratory for Bovine herpesvirus type 1, Institute of Diagnostic Virology, Federal Research Centre for Virus Diseases of Animals (BFAV), Insel Riems, Boddenblick 5a, 17493 Greifswald – Insel Riems, ALLEMAGNE.  
Tél : (+41) 383.517.223 ; Fax : (+41) 383.517.275 ; E-mail : martin.beer@rie.bfav.de  
Expert de référence désigné : Dr Martin Beer.

*Laboratoire de référence de l'OIE pour la fièvre catarrhale du mouton*

Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Abruzzo e del Molise 'G. Caporale', Via Campo Boario, 64100 Teramo, ITALIE  
Tél : (+39.0861) 33.21 ; Fax : (+39.0861) 33.22.51 ; E-mail: savini@izs.it  
Expert de référence désigné : Dr Giovanni Savini.

La Commission a également décidé qu'il est nécessaire de créer des Laboratoires de référence de l'OIE pour l'encéphalite japonaise, la bronchite infectieuse aviaire et la leishmaniose. Elle demande que les Délégués de l'OIE fassent des propositions de nouveaux laboratoires de référence pour ces maladies.

---

3 CIRAD-EMVT : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - Département d'élevage et de médecine vétérinaire

## 1.2. Mise à jour de la liste des Laboratoires de référence

L'OIE a été informé des changements d'expert qui sont intervenus dans les Laboratoires de référence de l'OIE. La Commission recommande d'accepter ces nouveaux experts :

### *Peste porcine classique*

Le Docteur Shunji Yamada en remplacement du Docteur A. Fukusho à l'Institut national de santé animale, à Toyko (Japon).

### *Rage*

Le Docteur Claude T. Sebeta en remplacement de la Docteure Antoinette Liebenberg au Onderstepoort Veterinary Institute, en Afrique du Sud.

### *Paratuberculose et tuberculose bovine*

La Docteure Maria Laura Boschioli en remplacement de la Docteure Marie-Françoise Thorel à l'AFSSA<sup>4</sup> Alfort, France.

### *Peste bovine et peste des petits ruminants (PPR)*

La Commission a décidé de supprimer temporairement le Laboratoire de référence de l'OIE pour la peste bovine et la peste des petits ruminants (PPR) au Kenya Agricultural Research Institute de la liste de Laboratoires désignés par l'OIE et encourage le jumelage de ce laboratoire avec un laboratoire candidat pour lui apporter l'appui scientifique approprié.

## 1.3. Lettre adressée aux Laboratoires de référence/Centres collaborateurs de l'OIE

La Commission a pris note d'une lettre du Directeur général de l'OIE adressée au réseau des Laboratoires de référence et des Centres collaborateurs de l'OIE. La lettre souligne l'importance du rôle joué par les Laboratoires de référence et les Centres collaborateurs de l'OIE dans le soutien aux Pays Membres de l'Office. Elle fait également référence à la modification du mandat des Laboratoires de référence de l'OIE qui avait été adoptée par une résolution lors de la Session générale de mai 2004. Aux termes du nouveau mandat, il est désormais demandé aux Laboratoires de référence de l'OIE d'informer le Bureau central de l'OIE des résultats qui confirment la présence de maladies à déclaration obligatoire auprès de l'OIE. Ces informations seront communiquées par le Bureau central de l'OIE au Délégué de l'OIE du pays concerné avant toute publication. Cette mesure améliorera l'exactitude, la transparence et la rapidité de la déclaration des maladies animales ainsi que la visibilité des Laboratoires de référence de l'OIE afin de rendre compte de leur rôle dominant dans le monde. La Commission recommande que le Service de l'information sanitaire de l'OIE mette au point une procédure que devront suivre les experts pour l'envoi de ces résultats au Bureau central de l'OIE.

La lettre du Directeur général rappelle que l'OIE est désireux d'identifier, dans les pays en développement, les laboratoires qui sont bien placés pour fournir des services dans leur région et de renforcer leur fonctionnement en encourageant leur jumelage avec les laboratoires d'autres régions ou d'autres pays. Enfin, la lettre explique que l'OIE prévoit d'organiser une conférence internationale réunissant tous les experts des Laboratoires de référence et des Centres collaborateurs de l'OIE afin que le réseau d'experts de l'OIE participe de plus en plus à l'élaboration des politiques de l'Office.

## 1.4. Rapport sur les laboratoires chinois

Le Docteur James Pearson, consultant de l'OIE, a fait rapport sur une mission qu'il a entreprise avec trois autres experts de l'OIE auprès de la République populaire de Chine. La mission visait à déterminer si les laboratoires vétérinaires nationaux proposés par les autorités vétérinaires chinoises avaient les qualités requises pour satisfaire les conditions et les obligations nécessaires à l'obtention, auprès de l'OIE, du statut de Laboratoires de référence ; conseiller les autorités vétérinaires chinoises sur la marche à suivre pour obtenir le statut de Laboratoire de référence de l'OIE ; fournir un aperçu des programmes de l'OIE ; évaluer la qualité des vaccins contre l'influenza aviaire produits dans les laboratoires de la République populaire de Chine ; formuler aux autorités vétérinaires chinoises des avis sur les points énoncés précédemment. Le rapport a été approuvé sans modification par les Autorités chinoises et publié sur le site Web de l'OIE.

---

4 AFSSA : Agence française de sécurité sanitaire des aliments

## 2. Standardisation internationale des épreuves de diagnostic et des vaccins

### 2.1. Avancées réalisées dans les programmes de standardisation de l'OIE pour les épreuves de diagnostic

#### MALADIES DE LA LISTE A

*Fièvre aphteuse – Coordinateur : Dr D. Paton Institute for Animal Health, Pirbright, Royaume-Uni*

Le Laboratoire de référence de l'OIE pour la fièvre aphteuse, à Pirbright (Royaume-Uni), avait adressé des fiches techniques sur les nouveaux sérums de référence pour le diagnostic de la fièvre aphteuse par recherche d'anticorps, en complément des sérums de référence déjà adoptés. La Commission décide de soumettre la question au Groupe ad hoc sur les épreuves de recherche des protéines non structurales pour le diagnostic de la fièvre aphteuse.

*Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) – Coordinateur : Dr B. Panigrahy, National Veterinary Services Laboratories, Ames, États-Unis d'Amérique*

Les Laboratoires de référence de l'OIE pour l'IAHP continuent de travailler sur un programme d'harmonisation des techniques sérologiques pour le diagnostic de l'IAHP.

#### MALADIES DE LA LISTE B

*Arthrite/encéphalite caprine et maedi-visna – Coordinateur : Dr C Vitu, AFSSA Sophia Antipolis, France*

Le Laboratoire de référence de l'OIE avait fait savoir que les participants au projet préparaient des sérums standard pour le diagnostic de la maedi-visna et de l'arthrite/encéphalite caprine.

*Dourine – Coordinateur : Pr. V.T. Zablotzky, All-Russian Research Institute for Experimental Veterinary Medicine (VIEV), Moscou, Russie*

Le Professeur Zablotzky a informé la Commission du protocole utilisé pour l'élaboration des sérums standard pour le diagnostic de la dourine. La Commission remercie le Professeur Zablotzky pour le travail effectué dans le cadre de ce projet et attend avec intérêt les résultats.

*Rhinopneumonie équine – Coordinateur Dr J. Mumford, Animal Health Trust, Newmarket, Royaume-Uni*

Le Docteur Mumford a demandé à la Commission des laboratoires d'apporter certaines clarifications sur les conditions de préparation des sérums standard pour le diagnostic de l'infection à herpès-virus équin. La Commission répondra par écrit.

*Brucellose porcine – Coordinateur : Dr K. Nielsen, Canadian Food Inspection Agency, Nepean, Canada*

Le Docteur Nielsen a demandé des éclaircissements sur le processus de standardisation. La Commission estime que les sérums standard doivent être évalués en utilisant le test de référence tel que décrit dans le *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres (Manuel terrestre)*. Les sérums pourront alors être distribués à d'autres laboratoires afin qu'ils puissent étalonner leurs propres épreuves.

La Pharmacopée européenne (PE) a envoyé un rapport sur l'avancement d'une étude en vue d'établir trois préparations biologiques de référence de la PE pour l'antisérum de la grippe équine. La Commission attire l'attention sur le fait que ces préparations ont déjà été adoptées par l'OIE en tant que sérums de référence internationaux.

## 3. Liste des épreuves prescrites et des épreuves de substitution

### 3.1. FPA<sup>5</sup> pour le dosage des anticorps dirigés contre les *Brucella* en phase lisse chez les ovins et les caprins

La Commission a reçu des rapports d'experts mais attend de nouvelles informations avant de se faire une opinion sur cette épreuve.

---

5 FPA : Fluorescence polarisation assay (Épreuve de polarisation en fluorescence)

### **3.2. Épreuve prescrite pour le diagnostic sérologique de la brucellose**

La Commission prend note des Conclusions et Recommandations issues du cours de formation international du MZCP<sup>6</sup> sur le diagnostic de laboratoire pour la brucellose animale, organisé à Damas, en Syrie, du 13 au 17 juin 2004.

## **4. Préparation d'un manuel sur les normes de biosécurité pour les laboratoires de médecine vétérinaire**

Le Docteur Peter Mani de l'IVBAG<sup>7</sup> traite ce point de l'ordre du jour. En janvier 2004, la Commission a reçu et approuvé une proposition de l'IVBAG en vue de préparer un manuel sur les normes de biosécurité vétérinaire sous l'égide de l'OIE et de la FAO<sup>8</sup>. Un Groupe ad hoc sera formé sous la présidence du Docteur Beverly Schmitt, Vice-Président de la Commission des laboratoires. La FAO sera invitée à y participer. Le mandat de ce Groupe sera le suivant : élaborer une norme internationale pour la conception, la construction et le fonctionnement des laboratoires vétérinaires et des installations pour animaux qui sont en contact avec des agents biologiques (et des toxines) ; prendre en compte les normes et lignes directrices existantes à la fois pour le confinement des agents pathogènes pour les animaux et pour la biosécurité humaine ; enfin, faire rapport à la Commission des normes biologiques de l'OIE. On espère recevoir un premier projet de ce manuel en mai 2005. Le Groupe Ad hoc fournira aussi des informations sur la mise à jour du Chapitre I.1.6 du *Manuel terrestre* sur la sécurité des personnes au laboratoire de microbiologie vétérinaire.

## **5. Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres (mammifères, oiseaux et abeilles) de l'OIE**

Pour cette question, Le Docteur James Pearson, consultant/rédacteur, s'est joint à la Commission. La Commission félicite le consultant/rédacteur et le rédacteur scientifique de la cinquième édition du *Manuel terrestre* pour leur travail. On a reçu jusqu'ici peu de commentaires sur cette édition. Un questionnaire sera adressé à tous les Délégués et Laboratoires de référence de l'OIE pour leur demander leur opinion. Il est proposé que la reliure soit réexaminée avant la sixième édition.

Les modifications de la liste des épreuves prescrites adoptées par le Comité international en mai 2004 ont déjà été introduites dans la version Web du *Manuel terrestre*. La Commission examine les chapitres dont la révision est hautement prioritaire. Le calendrier de réalisation de la sixième édition sera examiné lors de la réunion de janvier 2005. Le consultant/rédacteur devra suivre ce point de l'ordre du jour.

## **6. Validation et certification des épreuves de diagnostic par l'OIE**

### **6.1. Examen des procédures opératoires standard pour la validation et la certification par l'OIE des épreuves de diagnostic des maladies animales infectieuses**

Le Docteur Patrick Dehaumont, expert de l'OIE du Centre collaborateur pour les médicaments vétérinaires, Fougères, France, traite ce point. Le Docteur Dehaumont a préparé un projet de procédures opératoires standard pour application par l'OIE. La Commission approuve les procédures opératoires standard.

La Commission convient de demander à un expert de préparer un formulaire électronique, qui sera affiché sur le Web, afin d'aider les personnes qui soumettent des épreuves de diagnostic pour évaluation. Ce formulaire électronique fera l'objet d'un examen collégial mené par des membres de la Commission et du Centre collaborateur de Vienne. La Commission souhaite que le projet de validation et de certification des épreuves de diagnostic bénéficie d'une attention immédiate.

---

6 MZCP : Mediterranean Zoonoses Control Programme of the World Health Organization (Programme méditerranéen de lutte contre les zoonoses, de l'Organisation mondiale de la santé)

7 IVBAG : International Veterinary Biosafety Advisory Group (Groupe consultatif international sur la biosécurité vétérinaire)

8 FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

## 7. Relations avec les autres Commissions et les autres Groupes

- COMMISSION SCIENTIFIQUE POUR LES MALADIES ANIMALES

### 7.1. Rapport de la réunion du Groupe ad hoc sur les banques d'antigènes et de vaccins pour la fièvre aphteuse

La Commission prend note du projet de rapport de la réunion du Groupe ad hoc.

- COMMISSION DES NORMES SANITAIRES POUR LES ANIMAUX TERRESTRES

### 7.2. Antibiorésistance

Au cours de la Session générale de mai, une nouvelle annexe au *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, annexe 3.9.4, l'analyse de risque appliquée à l'antibiorésistance, a été adoptée par le Comité international. La Commission du Code a demandé à la Commission des laboratoires de réunir à nouveau le Groupe ad hoc sur l'antibiorésistance pour prendre en compte les commentaires des Pays Membres sur cette annexe en vue de proposer toutes les modifications nécessaires.

La Commission des normes biologiques prend note des Conclusions du deuxième Atelier mixte d'experts FAO/OIE/OMS sur l'utilisation des antimicrobiens en dehors de la médecine humaine et les résistances qui en résultent : options de gestion, Oslo, Norvège, 15–18 mars 2004. La mise en oeuvre de ces conclusions incombera au Groupe ad hoc de l'OIE sur l'antibiorésistance.

## 8. Questions diverses

### 8.1. Transport des agents pathogènes

Le Docteur James Pearson, expert-conseil de l'OIE, fait rapport sur la réunion du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses des Nations Unies (UNSCETDG), qui s'est tenue en juillet 2004 à Genève, Suisse. La demande de l'OIE visant à modifier la liste des matières infectieuses dont l'envoi en tant qu'échantillons de diagnostic (affecté sous le N° ONU 3373) est interdit a été approuvée. La Commission débat du calendrier d'application de cette modification et des autres changements. La Commission demande au Docteur Pearson de proposer au UNSCETDG lors de sa réunion de décembre 2004 qu'elle intègre dans les réglementations une exemption pour le sérum provenant d'animaux sains. Le Docteur Pearson assistera à cette réunion au nom de l'OIE.

### 8.2. Lettre relative au Protocole de Carthagène sur la biosécurité

La Commission recommande que l'OIE envoie un représentant à cette réunion et propose que l'on demande au Centre collaborateur d'Ames de soumettre une candidature.

### 8.3. Conférences

La Commission a poursuivi l'examen des modalités de sa participation à plusieurs conférences internationales organisées en collaboration avec l'IICAB/IABs<sup>9</sup>, l'AFSSA/IABs et la WAVLD<sup>10</sup>, ainsi qu'à la Conférence européenne sur la rage en Europe, sous l'égide conjointe de l'OIE, de l'OMS<sup>11</sup>, de l'Union européenne et de l'AFSSA, et à la proposition de Conférence internationale pour les Laboratoires de référence et les Centres collaborateurs de l'OIE (voir point 1.3. plus haut).

La Commission approuve le programme préliminaire du Séminaire de l'OIE sur la biotechnologie lors de la conférence de la WAVLD à Montevideo, Uruguay.

### 8.4. Lettre sur l'évaluation des compétences des laboratoires

Le Laboratoire de référence de l'OIE pour la brucellose et la péripneumonie contagieuse bovine situé à Teramo, Italie, a contacté l'OIE à propos de l'organisation au niveau international d'essais interlaboratoires pour ces maladies. La Commission accueille favorablement cette proposition. Le Bureau central de l'OIE contactera directement le laboratoire.

---

9 IICAB/IABs : Institute for International Cooperation in Animal Biologics/International Association for Biologicals

10 WAVLD : World Association of Veterinary Laboratory Diagnosticians (Association mondiale des spécialistes des laboratoires de diagnostic vétérinaire)

11 OMS : Organisation mondiale de la santé

#### **8.5. Fiches techniques sur les maladies**

Monsieur Richard Reinap II, stagiaire à l'OIE, se joint à la réunion pour cette question. Il fait rapport sur l'avancement de la mise à jour des fiches techniques sur les maladies de l'OIE. Le Comité félicite Monsieur Reinap et le Docteur Lupo, la précédente stagiaire, pour leur excellent travail. Toutes les fiches existantes ont été remises à jour et 29 projets de fiches nouvelles ont été préparés. Quand les fiches seront approuvées par tous les Laboratoires de référence compétents de l'OIE, elles seront placées sur le site Web de l'OIE. La Commission décide qu'à l'avenir les fiches sur les maladies seront tenues à jour par les auteurs du *Manuel terrestre* en même temps qu'ils mettront à jour les chapitres du *Manuel terrestre*.

#### **8.6. Consultation de l'AIEA concernant les dispositifs et les outils d'alerte précoce**

La Commission est informée qu'une réunion commune des Consultants FAO/AIEA sur les dispositifs et les outils d'alerte précoce se tiendra du 29 novembre au 3 décembre 2004 à Vienne, Autriche et il est proposé que le Président de la Commission, ou un collaborateur désigné par lui, assiste à cette réunion.

#### **8.7. Vaccin contre l'influenza aviaire obtenu par génie génétique**

La FAO a demandé à l'OIE de mener rapidement une étude et de formuler des recommandations sur l'utilisation de vaccins contre l'influenza aviaire obtenus par génie génétique. Le Bureau central de l'OIE entrera de toute urgence en contact avec des spécialistes.

#### **8.8. Coopération internationale sur l'harmonisation des exigences techniques s'appliquant à l'homologation des médicaments vétérinaires (VICH)**

Le Docteur Patrick Dehaumont explique le rôle de l'OIE dans le programme VICH. VICH a pour objectif d'harmoniser les exigences techniques s'appliquant à l'enregistrement des médicaments vétérinaires dans l'Union européenne, aux États-Unis d'Amérique et au Japon. Les pays qui ne participent pas au VICH seront tenus informés par l'OIE des avancées réalisées. Le Comité de pilotage qui est chargé d'encadrer le processus d'harmonisation est un élément fondamental de l'existence du VICH. L'IFAH (Fédération internationale de la santé animale) coordonne les positions des trois fédérations professionnelles régionales. L'IFAH et l'OIE ont signé un accord officiel en vue d'améliorer l'échange d'informations entre les deux organisations. Le Comité de pilotage a créé un Groupe de travail dirigé par l'OIE et composé d'un représentant pour chaque région membre et chaque observateur. Les travaux de ce Groupe de travail aideront le Comité de pilotage à évaluer les besoins et les ressources ainsi qu'à formuler des propositions en vue de remodeler le programme VICH pour l'avenir, notamment en instituant de nouvelles méthodes de travail.

L'OIE, en tant qu'organisme associé, prête une attention particulière à toutes ces activités et fait le maximum pour apporter sa contribution au processus d'harmonisation de l'homologation des médicaments vétérinaires au niveau mondial afin de mieux protéger la santé publique et la santé animale et d'aider à harmoniser les pratiques internationales. La Commission des normes biologiques convient qu'il est important pour elle-même et pour les Pays Membres de l'OIE d'être informés des activités du VICH.

#### **8.9. Date de la prochaine réunion de la Commission des normes biologiques**

La prochaine réunion de la Commission des normes biologiques se tiendra du 26 au 28 janvier 2005.

---





**RÉUNION DE LA COMMISSION DES NORMES BIOLOGIQUES DE L'OIE**

**Paris, 31 août – 2 septembre 2004**

---

**Ordre du jour**

1. Laboratoires de référence et Centres collaborateurs de l'OIE
2. Standardisation internationale des épreuves de diagnostic et des vaccins
3. Liste des épreuves prescrites et des épreuves de substitution
4. Préparation d'un manuel sur les normes de biosécurité pour les laboratoires de médecine vétérinaire
5. *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres*
6. Validation et certification des épreuves de diagnostic
7. Relations avec les autres Commissions
8. Questions diverses



## RÉUNION DE LA COMMISSION DES NORMES BIOLOGIQUES

Paris, 31 août – 2 septembre 2004

## Liste des participants

## MEMBRES

**Pr Steven Edwards** (*Président*)

VLA Weybridge  
New Haw, Addlestone  
Surrey KT15 3NB  
ROYAUME-UNI  
Tél : (44-1932) 34.11.11  
Fax : (44-1932) 34.70.46  
Email : s.edwards@vla.defra.gsi.gov.uk

**Dr Beverly Schmitt**

(*Vice-Président*)  
National Veterinary Services Laboratories,  
Diagnostic Virology Laboratory, P.O. Box  
844, Ames, IA 50010  
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE  
Tél : (1-515) 663.75.51  
Fax : (1-515) 663.73.48  
Email : beverly.j.schmitt@aphis.usda.gov

**Dr Anatoly Golovko**

(*Secrétaire général*)  
State Science Control Institute of  
Biotechnology and strains of  
Microorganisms, 30 Donezkaya St.,  
Kiev 03151  
UKRAINE  
Tél : (380-44) 243.83.31  
Fax : (380-44) 243.70.65  
Email : golovko@biocontrol.kiev.ua

## AUTRE PARTICIPANT

**Dr Peter Wright**

Canadian Food Inspection Agency, National Centre for  
Foreign Animal Disease, 1015 Arlington Street  
Winnipeg, Manitoba R3E 3M4  
CANADA  
Tél : (1-204) 789.20.09  
Fax : (1-204) 789.20.38  
Email : pwright@inspection.gc.ca

## CENTRES COLLABORATEURS DE L'OIE

**Dr Adama Diallo**

FAO/IAEA Centre for ELISA and Molecular Techniques in  
Animal Disease Diagnosis International Atomic Energy  
Agency Wagramerstrasse 5, P.O. Box 100, A-1400 Vienna  
AUTRICHE  
Tél : (43-1) 2600.28355  
Fax : (43-1) 2600.28222  
Email : [a.diallo@iaea.org](mailto:a.diallo@iaea.org)

## CONSULTANT REDACTEUR DU MANUEL

**Dr James E. Pearson**

4016 Phoenix  
Ames, Iowa 50014  
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE  
Email : jpearson34@aol.com

**Dr Patrick Dehaumont**

Directeur, Agence nationale du médicament vétérinaire  
AFSSA Fougères, B.P. 90203, La Haute Marche, Javené  
35302 Fougères Cedex  
FRANCE  
Tél : (33-2) 99.94.78.78/78.71  
Fax : (33-2) 99.94.78.99  
E-mail : p.dehaumont@anmv.afssa.fr

## BUREAU CENTRAL DE L'OIE

**Dr Bernard Vallat**

Directeur général de l'OIE  
12 rue de Prony,  
75017 Paris  
FRANCE  
Tél : (33-1) 44.15.18.88  
Fax : (33-1) 42.67.09.87  
Email : oie@oie.int

**Dr Dewan Sibartie**

Adjoint au Chef du Service scientifique et technique  
[d.sibartie@oie.int](mailto:d.sibartie@oie.int)

**Mme Sara Linnane**

Secrétaire de rédaction, Service scientifique et technique  
Email : [s.linnane@oie.int](mailto:s.linnane@oie.int)

**Dr Alejandro Schudel**

Chef du Service scientifique et technique  
Email : [a.schudel@oie.int](mailto:a.schudel@oie.int)

**Mr Richard Reinap II**

Stagiaire à l'OIE  
Email : [r.reinap@oie.int](mailto:r.reinap@oie.int)

## INVITÉ

**Dr Peter Mani**

Tecrisk GmbH, P.O. Box 298  
3047 Bremgarten  
SUISSE  
Tél : (41-31) 305.53.83  
Fax : (41.31) 305.53.84  
Email : peter@tecrisk.com



---

© **Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), 2004**

Le présent document a été préparé par des spécialistes réunis par l'OIE. En attendant son adoption par le Comité international de l'OIE, les points de vue qui y sont exprimés traduisent exclusivement l'opinion de ces spécialistes.

Toutes les publications de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) sont protégées par la législation sur le droit d'auteur. Des extraits peuvent être copiés, reproduits, traduits, adaptés ou publiés dans des revues, documents, ouvrages, moyens de communication électronique et tout autre support destiné au public à des fins d'information, pédagogiques ou commerciales, à condition que l'OIE ait préalablement donné son accord écrit.

Les appellations et dénominations employées et la présentation du matériel utilisé dans ce rapport n'impliquent aucunement l'expression d'une opinion quelle qu'elle soit de la part de l'OIE concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone relevant de son autorité, ni concernant la délimitation de ses frontières ou de ses limites.

La responsabilité des opinions exprimées dans les articles signés incombe exclusivement à leurs auteurs. Le fait de citer des entreprises ou des produits de marque, qu'ils aient ou pas reçu un brevet, n'implique pas qu'ils ont été approuvés ou recommandés par l'OIE préférentiellement à d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés.